



## Gazette spéciale

Numéro 73 – 19 septembre 2022



Chers Neuillois,  
Madame, Monsieur,

Vous avez appris la semaine dernière, par voie de presse, la difficulté rencontrée par de nombreuses communes françaises et particulièrement celles des Hauts-de-France, face à une présence de métabolites de chloridazone.

Passé ce terme scientifique, bien loin de mes connaissances, parlons franc : il s'agit en fait d'un pesticide utilisé depuis des années dans le monde agricole et plus particulièrement dans le traitement des betteraves sucrières, culture largement répandue dans nos territoires.

Ce pesticide n'est plus fabriqué depuis 2020 et son utilisation interdite depuis 2021, après épuisement des stocks par les agriculteurs.

A ce jour et suite à de toutes premières analyses, quatre communes de l'Oise sont en vigilance renforcée : Mont l'Evêque et les trois communes de Litz, La Rue Saint Pierre et La Neuville en Hez dont l'eau est issue d'un même forage.

Onze autres communes de l'Oise figurent sur une deuxième ligne et font également l'objet d'une vigilance renforcée.

L'Agence Régionale de Santé, depuis plusieurs semaines, a effectué des analyses rapprochées et suit les résultats avec une grande attention. Elle pourrait être amenée à mettre en place certaines restrictions si les seuils relevés ne régressent pas.

Comme vous avez pu le lire dans les différentes informations transmises auprès de la presse, l'eau demeure potable.

Suite à cette annonce dans la presse, à la demande expresse des Maires de nos trois communes et de la Présidente de l'Agglomération du Beauvaisis dont nous dépendons et qui a désormais la compétence eau, nous avons obtenu dès vendredi soir une réunion en présence des services préfectoraux et de l'Agence Régionale de la Santé.

Ont été arrêtées les décisions suivantes :

- Que les habitants de nos communes, qui s'interrogent, puissent dès à présent contacter les services de l'Agence Régionale de la Santé, disponibles et compétents en tant que techniciens ; ceux-ci pourront répondre à toutes leur questions.

Coordonnées pour un contact : [ARS-HDF-SSE60@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-SSE60@ars.sante.fr)

- Que soit organisée une réunion publique, le *mercredi 5 octobre à 18 heures, à la salle des fêtes de La Neuville en Hez* avec l'Agence Régionale de la Santé, les services préfectoraux et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. (Les habitants des deux communes voisines y sont également conviés).

Voilà chers Neuvilleois, à cette date, les informations que je tenais à vous apporter.

Je prends néanmoins l'initiative, en concertation avec l'équipe municipale, de mettre à disposition des bouteilles d'eau pour la commune, pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire, à compter du lundi 19 septembre.

Les écoles en seront aussi dotées; le corps enseignant organisera la distribution. Un contact téléphonique de ce matin avec l'Inspection Académique nous autorise ce fonctionnement.

Cette initiative n'a qu'un seul but : celui de rassurer les parents qui pourraient s'interroger, voire s'inquiéter.

Nous restons, l'ensemble des élus municipaux et moi-même, à votre écoute, tout en vous précisant à nouveau, que nos réponses ne pourront être plus informatives que celles énoncées ci-dessus.

Avec ma sympathie à tous.



Jean-François DUFOUR,  
Le Maire